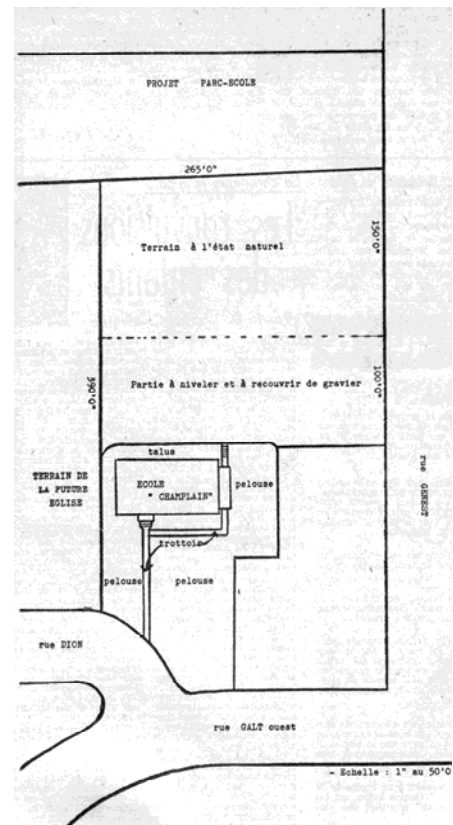


Une brève histoire de l'école primaire Champlain

Le développement des établissements scolaires est étroitement lié au développement urbain et à l'étalement progressif des citoyens sur le territoire. La création de l'école Champlain s'inscrit dans cette logique de fournir des services d'enseignement adéquats à une population éloignée du centre. C'est à la fin des années cinquante que ce secteur de la limite Ouest de Sherbrooke est considéré pour la construction d'une nouvelle école par les commissaires sherbrookoïsis.

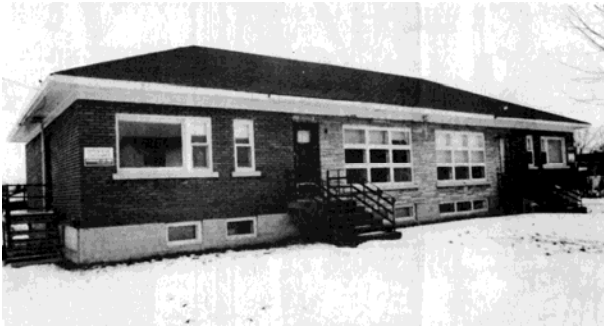
C'est plus précisément en juin 1958 qu'une requête de contribuables demeurant à « l'extrémité de la rue Galt Ouest » demande la construction d'une école pour leur quartier ; les commissaires ne peuvent répondre positivement à l'époque et soulignent que les enfants de ce secteur peuvent aller aux écoles Gagnon et Saint-Esprit « encore pour au moins un an ». Cela dit, la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke (CECS) prend le projet au sérieux : à preuve, un terrain est acheté sur la rue Lisieux dès novembre 1958. Afin d'accélérer le processus de création de classes pour ce nouveau quartier, la CECS privilégie la construction d'une petite école temporaire. Les commissaires reprennent les plans d'une autre école temporaire, construite en 1958 dans l'Est de Sherbrooke ; il s'agit de l'école Sainte-Julienne, sise sur la 7^e avenue Sud, éventuellement remplacée par l'école



Esquisse du projet de « parc-école Champlain »,
1962. (*La Tribune*, 19 juillet 1962, p. 3)

Marie-Reine. Le chantier de l'école temporaire Champlain est donc lancé à l'été 1959 et se termine en janvier 1960. Des sœurs enseignantes de la Congrégation Mère de Dieu acceptent de prendre l'école en charge en mai 1961.

La CECS a cependant toujours en tête l'objectif de faire ériger un bâtiment permanent. Dès juin 1961, les commissaires planchent sur les plans et devis de la future école permanente. En août de la même année, un terrain est acheté au coin des rues Galt Ouest et Genest, en vue de la construction de l'école. Le projet avance rapidement, si bien que le contrat général pour la construction de la nouvelle école Champlain est accordé le 21 septembre 1961. La nouvelle école Champlain est prête pour l'année scolaire 1962-63.



L'école Simon-Perreault peu avant sa vente, 1990. (*La Tribune*, 13 décembre 1990, p. A3)

Avec la construction de l'école permanente Champlain, l'établissement temporaire de la rue Lisieux change de vocation. Tout d'abord, le bâtiment est rénové à l'été 1962 afin qu'il serve de résidence aux sœurs enseignantes. En 1965, les sœurs quittent la résidence et la bâtisse est louée à la Commission scolaire régionale de l'Estrie (CSRE),

qui y fonde l'école Simon-Perreault ; école dédiée aux besoins des enfants présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Cette institution ferme ses portes au début des années 1970 et la CECS se réapproprie les locaux de l'école. En mai 1971, les écoles Simon-Perreault et Champlain « constituent une entité institutionnelle » : en d'autres mots, une seule et même école avec deux pavillons.

De son côté, le pavillon central de la rue Galt Ouest connaît différentes phases d'expansion. En mars 1966, les commissaires requièrent les services de l'architecte Albert Poulin afin de voir à l'agrandissement de l'école. Le contrat général est accordé au printemps 1967 et les travaux sont complétés en mai 1968. En 1990, les classes de l'école Champlain



L'école Champlain, 2010. (Photo par Alexis Dubois-Campagna, CSRS)

sont réaménagées afin de permettre l'augmentation de sa capacité d'accueil et, du même coup, la fermeture de l'école Simon-Perreault, qui nécessite des réparations majeures. En effet, l'école Simon-Perreault, aussi surnommée « mini-Champlain », est fermée en 1990 et vendue en 1992. Finalement, un local pour le Service de garde est construit à l'été 1999.